

Termes de référence

RECRUTEMENT DE DEUX (2) CONSULTANTS NATIONAUX (INDIVIDUS) SPECIALISTES EN DEVELOPPEMENT DURABLE, DEVANT PARTICIPER AU DIAGNOSTIC DES PRIORITES DU PAYS, ET A L'ACTUALISATION DES STRATEGIES ET PLANS NATIONAUX DE MITIGATION ET ADAPTATION AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR UNE REPRISE VERTE ET RESILIENTE DANS LE CONTEXTE POST-COVID-19

I. CONTEXTE

La République Démocratique du Congo, pays situé au cœur du continent Africain avec une population d'environ 100 millions d'habitants est un des pays de l'Afrique subsaharienne confronté à de sérieux problèmes de développement. Plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et peine à s'offrir les services sociaux de base ce qui la rend de plus en plus vulnérable aux crises et aux aléas climatiques. Il faut cependant constater que cette situation contraste avec l'immensité des richesses du sol et du sous-sol dont regorge le pays sans compter une dotation en ressources naturelles abondantes.

Le contexte national des changements climatiques en RDC se base sur la ratification de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Protocole de Kyoto, respectivement en 1997 et 2005. Cette adhésion a permis au pays de mener une série d'activités dans de nombreux domaines liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique. Certains documents et stratégies clés ont été fixés et décrétés. Le pays est signataire de l'Accord de Paris et a mis à jour son document de Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

La Contribution Nationale Déterminée (CDN) soumis dans le cadre de la CCNUCC a identifié les priorités du pays en matière d'énergies renouvelables, d'agriculture durable, d'utilisation des forêts et des terres, et de zones côtières. Cependant, en raison des pandémies en cours, le pays met à jour sa CDN en y incluant le transport et la gestion des déchets.

La volonté affichée du gouvernement pour la mise en œuvre des programmes et politiques dans le cadre de la convention sur le changement climatique est limitée par la faiblesse des ressources dont il dispose. Les tensions de trésorerie font que les ressources internes disponibles sont bien plus souvent orientées vers les secteurs jugés prioritaires dont le secteur de l'environnement n'y figure pas. A cela, il faut ajouter la faible propension des opérateurs du secteur privé à s'engager pour les projets et programmes qui accordent la priorité aux questions environnementales. Il en résulte que les idées des projets et programmes environnementaux ne sont pas assez mûries pour être proposées aux financements des potentiels bailleurs.

A travers l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert Climat (FVC), un financement du Fonds Vert pour le Climat a été obtenu dans le cadre du Programme Readiness aux fins de combler :

- Les lacunes de la politique de changement climatique, de renforcer les capacités pour soutenir les activités vertes, d'actualiser et de sensibiliser les nouveaux secteurs prioritaires en ciblant les priorités de la CDN de la RDC, également ajuster et mettre en place certains soutiens pour les investissements verts touchés par cette pandémie en

identifiant les plus vulnérables et maintenir un minimum d'investissements verts à petite échelle pour les communautés vulnérables.

- Les lacunes des politiques causées par les pandémies qui augmentent le risque sur les activités : énergie renouvelable, agriculture durable, forêts et utilisation des terres, transports et gestion des déchets. L'ajout de deux priorités supplémentaires dans le cadre de COVID-19 met les décideurs politiques face à certaines limites dans la collecte des données.
- Le manque de Notes Conceptuelles dans le domaine des investissements verts des communautés renforcées par le contexte des pandémies et réduisant les opportunités de soutenir les vulnérables.

Ainsi, le BCeCo, Delivery Partner du Fonds Vert pour le climat en RDC, se propose d'utiliser une partie du montant de financement pour la réalisation de la mission du diagnostic des priorités du pays, d'actualisation et de la mise à jour des stratégies et des plans du pays en matière de changement climatique pour faire face aux impacts de la COVID-19.

Les présents termes de référence donnent l'étendue des activités à mener par les deux (2) consultants nationaux (Individus) spécialistes en développement durable devant participer à ladite mission.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous la responsabilité du BCECO (Delivery Partner) et en collaboration avec l'AND, les deux (2) consultants nationaux (individus), a pour mission de procéder au diagnostic des priorités du pays en matière de changement climatique face aux impacts de la COVID-19, de procéder à une actualisation et à une mise à jour des politiques, stratégies et plans du pays.

Cette mission va aboutir à une stratégie de réduction de l'impact du COVID-19 sur les stratégies et plans nationaux de lutte contre le changement climatique, élaborée et validée par l'AND.

En termes de résultats attendus :

- Le rétablissement de l'accès à l'énergie pour les groupes vulnérables est réalisé
- Amélioration de l'investissement vert et résilient pour les activités à grande échelle réalisée
- Soutien limité à ACTEED et ANSER pour soutenir la transition écologique et énergétique réalisé
- Stratégies, plans, programmes, NDC pour soutenir la relance de l'agriculture durable réalisés

III. TACHES A EXECUTER

Dans le cadre de leur mission, les consultants devront :

- S'approprier les politiques, les stratégies et les plans du pays en matière de changement climatique ;
- Examiner les politiques, les stratégies et les plans du pays en matière de changement climatique au regard des évolutions mondiales en la matière et d'en dégager les gaps

- éventuels ;
- Proposer les ajustements nécessaires dans les politiques, les stratégies et les plans du pays en matière de changement climatique ;
- Mener des activités des consultations et validations des mises à jour sur les politiques, les stratégies et plans du pays en matière de changement climatique avec le secteur public, le secteur privé et les organisations de la société civile ;
- Formuler des recommandations

IV. QUALIFICATION REQUISE POUR LE CONSULTANT

Le profil du (des) Consultant(s) national(aux) doit obligatoirement remplir les critères ci-après :

- Etre détenteur d'un Diplôme de master (BAC+5) ou équivalent en développement durable ou dans un domaine connexe (environnement, sciences sociales etc.)
- Etre de nationalité congolaise ;
- Au moins 7 ans d'expérience dans la conception, la mise en œuvre, et le suivi des politiques, stratégies et plans en matière de changement climatique ;
- Bonne compréhension du contexte national du changement climatique en RDC y compris de l'environnement politique et institutionnel autour des questions relatives au changement climatique, ainsi que connaissance des acteurs impliqués ;
- Démontrer une connaissance solide des mécanismes internationaux et procédures relatives au changement climatique ;
- Avoir élaboré ou participé à l'élaboration des politiques, stratégies et plans relatives au changement climatique en RDC ou ailleurs ;
- Expérience de travail avec les institutions publiques, les agences gouvernementales et de développement international en RDC ;
- Capacité avérée d'analyse et rédaction ;
- Parfaite maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral en Français et en Anglais
- Etre capable de travailler d'une manière autonome ;
- Être capable de travailler en équipe

V. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION

Les conditions de réalisation et de rémunération de la mission seront précisées dans le contrat de prestation de services qui sera passé avec le Consultant.

VI. CALENDRIER DE LA MISSION

La durée d'exécution de la mission est **fixée à maximum 10 jours**.

VII. LIVRABLES ATTENDUS

En panel avec d'autres consultants nationaux, les consultants produiront en dur et en soft en langue française et anglaise pour les activités prévues dans le readiness :

- **Sur le diagnostic des priorités du pays**
 1. Un rapport d'experts sur le diagnostic mené
 2. Un rapport sur l'atelier de validation
 3. Un rapport final intégrant les avis des consultations menées

- **Sur la consultation avec les experts sur le lien entre la CDN du pays (processus de mise à jour) dans la collecte et la qualité des informations, le renforcement des capacités liées à la CDN et la méthodologie appropriée.**
 1. Un rapport d'experts
 2. Un rapport sur l'atelier de validation
 3. Un rapport final intégrant les avis récoltés lors de l'atelier

- **Sur l'organisation d'une réunion des parties prenantes en deux sessions pour une meilleure compréhension des activités menées par deux entités à savoir ACTEED et ANSER et sur leur impact sur la réduction des vulnérabilités et des gaz à effet de serre.**
 1. Un rapport d'experts
 2. Un rapport sur l'atelier de validation
 3. Un rapport final intégrant les avis récoltés lors de l'atelier

VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier du candidat devra comporter :

1. Un curriculum Vitae détaillé de l'Expert Consultant national avec les noms et contacts de trois (3) références,
2. Une note de compréhension de la mission
3. Les copies des diplômes, certificats et autres documents démontrant les connaissances dans le domaine de changement climatique ainsi que la mise en place des politiques, stratégies et plans y relatifs.